

4232 SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

Fiches descriptives

Autoévaluation

Reconnaissance des acquis
et des compétences

Nom : _____

Date : _____



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec



ATTESTATIONS D'ÉTUDES
PROFESSIONNELLES
ESSENTIELLES POUR
SE DÉMARQUER

FICHE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**Nom :** _____ **Prénom :** _____**Date de naissance :** _____ - _____ - _____
(année) (mois) (jour)**Téléphone**
au domicile : () _____ - _____
au travail : () _____ - _____, poste _____
cellulaire : () _____ - _____
autre : () _____ - _____**Courriel :** _____ @ _____**Adresse :** _____
Numéro Rue App.

Ville Province Code postal

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS ET CONSIGNES.....	5
Fiches descriptives : autoévaluation des compétences	5
Comment remplir une fiche descriptive.....	5
Conditions de reconnaissance.....	6
Précisions pour la condition de reconnaissance « Condition de reconnaissance ».....	7
PARTICULARITÉS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE (dans le contexte de la RAC)	8
Qualité du français écrit.....	8
Qualité du travail	8
REEMPLIR LES FICHES DESCRIPTIVES	9
Se situer au regard de la profession et du contexte d'intervention	11
Établir des relations professionnelles en milieu de travail	13
Intervenir auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire et scolaire	15
Intervenir auprès d'enfants et de groupes d'enfants aux prises avec diverses problématiques	17
Planifier et organiser des activités pour les enfants et les groupes d'enfants	19
Assurer le bien-être et la sécurité des enfants	21
Assurer le déroulement des activités liées aux repas et aux collations.....	23
Réaliser des activités à prédominance socioaffective et morale	25
Réaliser des activités à prédominance psychomotrice	27
Réaliser des activités à prédominance cognitive	29

RENSEIGNEMENTS ET CONSIGNES

Pour faire reconnaître vos acquis et vos compétences au regard du programme d'études *Service de garde en milieu scolaire* (AEP 4232), vous aurez à préparer votre dossier de candidature. À cette fin, vous devez remplir les fiches descriptives qui se trouvent dans la deuxième partie de ce document.

Avant de commencer ce travail, vous devez lire attentivement les renseignements suivants. Il s'agit non seulement de renseignements généraux sur les fiches descriptives, mais aussi de précisions quant aux compétences et aux particularités de ce programme d'études.

Fiches descriptives : autoévaluation des compétences

La fiche descriptive est une fiche d'autoévaluation qui vous permet de faire l'inventaire de vos acquis au regard des compétences d'un programme d'études et d'entreprendre une démarche de reconnaissance.

La fiche descriptive vous permet :

- de vous autoévaluer en fonction des éléments essentiels de la compétence visée;
- d'avoir de l'information sur les aspects qui seront évalués;
- de vous situer par rapport aux exigences de la compétence;
- de vous préparer à l'entrevue de validation;
- de vous préparer à l'évaluation;
- de repérer les éléments à acquérir, s'il y a lieu.

De plus, elle permet à la personne responsable du service de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et aux personnes responsables de l'évaluation de préparer l'entrevue de validation prévue dans le cadre de la démarche de reconnaissance.

Comment remplir une fiche descriptive

- Lire attentivement chacun des énoncés;
- Cocher la case qui correspond le mieux à votre situation pour chaque phrase de la description de la compétence :
 - « Oui », si vous êtes capable d'accomplir ce qui est écrit;
 - « En partie », si vous êtes capable d'accomplir une partie de ce qui est écrit;
 - « Non », si vous n'êtes pas capable d'accomplir ce qui est écrit;
 - « J'ai besoin de précisions », si vous hésitez à répondre parce que la phrase vous semble ambiguë, des termes vous sont inconnus ou peu familiers, ou vous avez besoin d'information supplémentaire.

Je suis capable			J'ai besoin de précisions
Oui	En partie	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous cochez « J'ai besoin de précisions », utilisez l'espace « Commentaires » au bas de la fiche descriptive pour noter ce sur quoi porte votre question ou votre besoin. Vous pourrez en discuter au moment de l'entrevue de validation avec les évaluatrices ou les évaluateurs qui vous rencontreront.

Vous pouvez aussi utiliser cet espace pour inscrire des renseignements supplémentaires si vous le jugez pertinent.

Conditions de reconnaissance

À la suite de chacune des fiches descriptives se trouvent les conditions de reconnaissance (CR) pour chacune des compétences.

Une condition de reconnaissance est un moyen qui vous permet de faire la preuve de vos acquis au regard d'une compétence donnée. Pour chaque compétence, plusieurs moyens peuvent être proposés.

Le choix de la condition de reconnaissance qui sera utilisée pour votre évaluation se fera au moment de l'entrevue de validation avec les évaluatrices ou les évaluateurs ou encore, ultérieurement, avec la conseillère ou le conseiller en RAC en concertation avec eux. Il existe plusieurs conditions de reconnaissance et celles-ci peuvent varier d'une compétence à l'autre.

Toutefois, pour chacune des compétences, on trouve la condition « **Preuve d'une formation scolaire reconnue et réussie** ». Pour que cette condition de reconnaissance soit applicable, il faut que la formation suivie :

- soit pertinente par rapport à la compétence concernée;
- ait été évaluée et sanctionnée dans un établissement d'enseignement reconnu au Québec.

Cette condition de reconnaissance nécessite la présentation d'un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'organisme ou de l'établissement d'enseignement;
- le titre de la formation et la date;
- le nombre d'heures, d'unités ou de crédits de la formation;
- une preuve de la réussite de la formation;
- la signature d'une personne autorisée.

Si, après analyse, le document présenté ne permet pas d'établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, il est possible que nous vous demandions de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, la description du contenu de la formation suivie ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de choisir une autre condition de reconnaissance. Il en sera de même si vous ne pouvez présenter la description du contenu de la formation suivie et réussie.

Voici quelques exemples d'autres conditions de reconnaissance qui s'appliquent au programme d'études *Service de garde en milieu scolaire* (AEP 4232):

- entretien;
- production personnelle et tâche ou entretien en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur;

- tâche en présence d'une évaluatrice ou d'un évaluateur (en milieu de travail, en établissement de formation, à distance, etc.).

Précisions pour la condition de reconnaissance « Condition de reconnaissance »

Certaines compétences du programme d'études *Service de garde en milieu scolaire* peuvent être évaluées, en partie, par une production personnelle. Il s'agit, en fait, d'un travail que vous aurez à produire de toutes pièces ou encore d'une production déjà réalisée dans le cadre de votre travail ou de vos activités personnelles. Un document explicatif quant à la production demandée vous sera remis à la suite de l'entrevue de validation si cette condition de reconnaissance convient à votre situation.

Toutefois, une autre condition de reconnaissance s'ajoute toujours à celle-ci, de manière à assurer l'authenticité du travail demandé et la maîtrise de la compétence visée. C'est pourquoi on vous demandera, par exemple, d'accomplir une tâche en présence de l'évaluatrice ou de l'évaluateur (ex. : apporter certaines modifications à la production) ou encore de répondre à certaines questions au moment d'un entretien.

PARTICULARITÉS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE (dans le contexte de la RAC)

Le programme d'études *Service de garde en milieu scolaire* (AEP 4232) comporte 11 compétences dont 10 font l'objet de fiches descriptives. La compétence qui ne fait pas l'objet de fiches descriptives est :

- Intégration à un milieu de travail (232-113).

Compte tenu de votre expérience, cette compétence pourra vous être reconnue par les personnes responsables de l'évaluation, sous certaines conditions et à la suite de votre entrevue de validation. C'est pourquoi il importe que vous présentiez une preuve de votre expérience de travail en service de garde en milieu scolaire (ex. : lettre d'un employeur attestant que vous avez travaillé au moins 45 heures et précisant la nature de vos fonctions ou le titre de votre emploi).

Qualité du français écrit

La qualité du français écrit (orthographe, grammaire, ponctuation, syntaxe, etc.) est essentielle sur le marché du travail. C'est pourquoi une grande attention est apportée à la langue française écrite dans toutes (ou presque) les compétences de ce programme d'études. Toutefois, on ne trouve pas, pour chacune des fiches descriptives, d'énoncé portant sur ce sujet à moins que la compétence porte particulièrement sur la qualité du français. Au moment de l'évaluation d'une compétence, la qualité du français sera néanmoins toujours prise en compte.

Au cours des évaluations, vous aurez toujours accès à des outils de référence (dictionnaire, grammaire, tableaux de conjugaison, etc.) et à des outils d'aide à la correction (logiciel spécialisé, correcteur intégré à un logiciel, etc.).

Qualité du travail

Un travail de qualité est essentiel sur le marché du travail, que ce soit pour la rédaction de lettres, de différentes communications. C'est pourquoi cet aspect sera pris en compte dans le contexte de la reconnaissance de vos acquis et de vos compétences. À cette fin, avant de remettre les différentes productions personnelles qui vous seront demandées ou au moment de l'évaluation de vos compétences, vous devrez vous assurer de la qualité de votre travail.

REEMPLIR LES FICHES DESCRIPTIVES

Une étape importante dans la démarche que vous entreprenez consiste à remplir les fiches descriptives. Avant de commencer, il importe de bien comprendre en quoi consiste la compétence visée. C'est pourquoi, avant votre autoévaluation pour chacune des fiches, vous devez prendre soin de lire l'information sur la compétence, qui se trouve au-dessus des énoncés, afin d'avoir une vue globale de celle-ci et, ainsi, de vous assurer d'une meilleure compréhension des énoncés.

L'autoévaluation de vos compétences vous amène à réfléchir sur vous-même. Répondez du mieux que vous le pouvez en tentant de ne pas vous surestimer ni de vous sous-estimer. Cette tâche demande réflexion et concentration. C'est pourquoi il est suggéré de ne pas remplir les fiches descriptives en fin de journée et de s'accorder quelques pauses au cours de ce travail.

Au bas de chacune des fiches, l'espace « Commentaires » vous permet d'inscrire vos besoins de précisions, vos questions ou toute information supplémentaire que vous jugez pertinente dans le cadre de votre autoévaluation.

Si vous avez des questions ou éprouvez certaines difficultés, n'hésitez pas à communiquer avec la conseillère ou le conseiller en reconnaissance des acquis et des compétences responsable de votre dossier.

Se situer au regard de la profession et du contexte d'intervention

AEP 232-011

FICHE DESCRIPTIVE**AUTOÉVALUATION****Information sur
la compétence**

Reconnaître le contexte juridique auquel les éducatrices et les éducateurs en service de garde en milieu scolaire doivent se référer.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
1. S'informer sur les lois et règlements suivants :				
<ul style="list-style-type: none"> • Loi sur l'instruction publique; • Règlement sur les services de garde en milieu scolaire; • Autres règlements touchant le service de garde (politique alimentaire, projet éducatif de l'école, etc.). 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Se situer au regard de la profession et du contexte d'intervention**AEP 232-011**

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE

Pour plus de détails, vous référer à la page 6.

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE — ENTRETIEN

Si vous avez choisi cette condition de reconnaissance, veuillez cocher la case de l'une des deux options suivantes pour nous indiquer votre préférence du lieu de réalisation de la tâche demandée :

Milieu de travail Établissement de formation

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur la recherche d'information sur :

- la Loi sur l'instruction publique;
- le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire;
- d'autres règlements touchant le service de garde en milieu scolaire;

Et d'un entretien portant sur :

- d'autres règlements touchant le service de garde en milieu scolaire;

Établir des relations professionnelles en milieu de travail

AEP 232-022

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence | Établir des relations professionnelles avec son équipe de travail, avec les parents et avec divers intervenants.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
1. Reconnaître les particularités du travail d'équipe.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Participer aux réunions d'équipe.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Établir des relations professionnelles avec les parents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Collaborer avec divers intervenants (participation à des comités, à des suivis, à l'élaboration de plans d'intervention, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Établir des relations professionnelles en milieu de travail**AEP 232-022****CONDITIONS DE RECONNAISSANCE****CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE**

Pour plus de détails, vous référer à la page 6.

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE — ENTRETIEN

Si vous avez choisi cette condition de reconnaissance, veuillez cocher la case de l'une des deux options suivantes pour nous indiquer votre préférence du lieu de réalisation de la tâche demandée :

Milieu de travail Établissement de formation

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- la participation aux réunions d'équipe;
- les relations professionnelles avec les parents;
- la collaboration avec divers intervenants;

Et d'un entretien portant sur :

- les particularités du travail d'équipe.
-

Intervenir auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire et scolaire AEP 232-033

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence

Participer à la mise en place d'une structure de règlements internes et appliquer diverses techniques d'observation, d'animation et d'intervention auprès d'un enfant et d'un groupe d'enfants.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
Auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire, multi-âges et provenant de groupes multiculturels :				
1. Participer à la mise en place d'une structure de règlements internes visant le renforcement de comportements appropriés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Observer l'enfant et le groupe d'enfants sur le plan du développement socioaffectif et moral, psychomoteur, cognitif et sur le plan de la sexualité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Appliquer des techniques d'animation (style d'animation, dynamique de groupe, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Appliquer des techniques d'intervention (style d'autorité, évaluation de la portée des interventions, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Reconnaître les différences culturelles ayant un impact sur l'intervention auprès des enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Intervenir auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire et scolaire AEP 232-033

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE

Pour plus de détails, vous référer à la page 6.

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE — ENTRETIEN

Si vous avez choisi cette condition de reconnaissance, veuillez cocher la case de l'une des deux options suivantes pour nous indiquer votre préférence du lieu de réalisation de la tâche demandée :

Milieu de travail Établissement de formation

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan du développement social, affectif, moral, psychomoteur, cognitif et sur le plan de la sexualité;
- l'application de techniques d'animation;
- l'application de techniques d'intervention;

Et d'un entretien portant sur :

- la participation à la mise en place d'une structure de règlements internes visant le renforcement de comportements appropriés;
 - la reconnaissance des différences culturelles ayant un impact sur l'intervention auprès des enfants.
-

Intervenir auprès d'enfants et de groupes d'enfants aux prises avec diverses problématiques AEP 232-042

**FICHE DESCRIPTIVE
AUTOÉVALUATION**

Information sur la compétence

Intervenir auprès d'enfants vivant avec des problèmes courants et auprès d'enfants vivant des situations problématiques et participer à l'application de plans d'intervention.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
À partir d'observations réalisées auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire et multi-âges :				
1. Intervenir auprès : <ul style="list-style-type: none"> • d'enfants vivant avec des problèmes courants (troubles envahissants du développement, troubles du comportement, déficit d'attention avec ou sans hyperactivité, autisme, problème de langage, etc.); • d'enfants vivant des situations problématiques (séparation des parents, deuil, violence, abus sexuels, négligence, etc.). 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Participer à l'application de plans d'intervention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Intervenir auprès d'enfants et de groupes d'enfants aux prises avec diverses problématiques **AEP 232-042**

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE

Pour plus de détails, vous référer à la page 6.

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE — ENTRETIEN

Si vous avez choisi cette condition de reconnaissance, veuillez cocher la case de l'une des deux options suivantes pour nous indiquer votre préférence du lieu de réalisation de la tâche demandée :

Milieu de travail Établissement de formation

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'intervention auprès d'enfants vivant avec des problèmes courants et vivant des situations problématiques;

Et d'un entretien portant sur :

- la participation à l'application de plans d'intervention.
-

Planifier et organiser des activités pour les enfants et les groupes d'enfants

AEP 232-053

FICHE DESCRIPTIVE**AUTOÉVALUATION****Information sur la compétence**

Participer à l'établissement du calendrier d'activités, choisir des activités en lien avec le développement global de l'enfant, préparer le matériel éducatif, aménager les aires de jeux et apporter un soutien aux travaux scolaires.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
Pour l'animation d'activités éducatives auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire et multi-âges :				
1. Participer à l'établissement du calendrier d'activités.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Choisir des activités significatives en lien avec le développement global de l'enfant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Préparer le matériel éducatif nécessaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Aménager les aires de jeux en fonction de la planification établie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Apporter un soutien aux travaux scolaires.				

Commentaires :

Planifier et organiser des activités pour les enfants et les groupes d'enfants**AEP 232-053**

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE

Pour plus de détails, vous référer à la page 6.

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE — ENTRETIEN

Si vous avez choisi cette condition de reconnaissance, veuillez cocher la case de l'une des deux options suivantes pour nous indiquer votre préférence du lieu de réalisation de la tâche demandée :

Milieu de travail Établissement de formation

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- la participation à l'établissement d'un calendrier d'activités;
- le choix d'activités significatives en lien avec le développement global de l'enfant;
- la préparation du matériel éducatif nécessaire;
- l'aménagement des aires de jeux en fonction de la planification établie;

Et d'un entretien portant sur :

- le soutien apporté aux travaux scolaires.
-

Assurer le bien-être et la sécurité des enfants

AEP 232-061

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

**Information sur
la compétence**

Créer une relation significative avec chaque enfant, assurer la logistique relative aux arrivées, aux départs et aux sorties, reconnaître les situations présentant des risques pour la santé et la sécurité des enfants, appliquer différents protocoles et encourager les bonnes habitudes d'hygiène.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
1. Créer une relation significative avec chaque enfant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Assurer la logistique relative aux arrivées, aux départs et aux sorties (gestion des présences, respect des particularités relatives aux autorisations, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Reconnaître les situations présentant des risques pour la santé et la sécurité des enfants (maladies courantes, allergènes, sécurité des lieux, sources de contamination, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Appliquer le protocole relatif à l'administration des médicaments.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Appliquer les protocoles relatifs à :				
• l'intervention en cas d'incendie;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• l'intervention en cas d'incident ou d'accident;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• l'intervention en cas de situation de crise (odeur inconnue, absence imprévue, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Encourager les bonnes habitudes d'hygiène.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Assurer le bien-être et la sécurité des enfants**AEP 232-061**

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE

Pour plus de détails, vous référer à la page 6.

CR-2 ENTRETIEN

Si vous avez choisi cette condition de reconnaissance, veuillez cocher la case de l'une des deux options suivantes pour nous indiquer votre préférence du lieu de réalisation de la tâche demandée :

Milieu de travail Établissement de formation

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'un entretien portant sur :

- la création d'une relation significative avec chaque enfant;
- la logistique relative aux arrivées, aux départs et aux sorties;
- la reconnaissance des situations à risque pour la santé et la sécurité des enfants;
- l'application de différents protocoles;
- les bonnes habitudes d'hygiène à encourager.

Assurer le déroulement des activités liées aux repas et aux collations

AEP 232-072

FICHE DESCRIPTIVE**AUTOÉVALUATION****Information sur
la compétence**

Appliquer les normes d'hygiène, de salubrité et de sécurité des lieux de prise des repas et des collations, animer des activités culinaires et les périodes de repas, soutenir les enfants dans leur alimentation, reconnaître les besoins particuliers et communiquer les particularités aux intervenants et aux parents.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
1. Appliquer les normes d'hygiène, de salubrité et de sécurité des lieux de prise des repas et des collations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Animer des activités culinaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Animer les périodes de repas et de collations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Soutenir les enfants dans leur alimentation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Reconnaître les besoins particuliers de certains enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Communiquer les besoins particuliers aux différents intervenants et aux parents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Assurer le déroulement des activités liées aux repas et aux collations**AEP 232-072**

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE

Pour plus de détails, vous référer à la page 6.

CR-2 TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR — ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite de la réalisation d'une tâche en milieu de travail portant sur :

- L'application des normes d'hygiène, de salubrité et de sécurité des lieux de prise de repas et des collations;
- l'animation d'activités culinaires.

Et d'un entretien portant sur :

- l'animation des périodes de repas et des collations;
 - le soutien aux enfants dans leur alimentation;
 - la reconnaissance des besoins particuliers des enfants;
 - la communication des besoins particuliers aux intervenants et aux parents.
-

CR-3 TÂCHE ENREGISTRÉE SUR VIDÉO — ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite de la réalisation d'une tâche enregistrée sur vidéo portant sur :

- l'application des normes d'hygiène, de salubrité et de sécurité des lieux de prise des repas et des collations;
- l'animation d'activités culinaires.

Et d'un entretien portant sur :

- l'animation des périodes de repas et des collations;
- le soutien aux enfants dans leur alimentation;
- la reconnaissance des besoins particuliers d'enfants;
- la communication des besoins particuliers aux intervenants et aux parents.

Réaliser des activités à prédominance socioaffective et morale

AEP 232-083

FICHE DESCRIPTIVE**AUTOÉVALUATION****Information sur la compétence**

Observer et analyser les comportements sur le plan des habiletés sociales et affectives et sur le plan du jugement moral, établir un plan d'action, animer les activités prévues et évaluer les retombées des activités.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
Auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire, multi-âges et provenant de groupes multiculturels :				
1. Observer l'enfant et le groupe d'enfants sur le plan des habiletés sociales et affectives et sur le plan du jugement moral.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Analyser les comportements observés (liens entre le développement de l'enfant et les problèmes courants).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Établir le plan d'action visant le développement social, affectif et moral (activités à mettre en place, liens avec les aspects à développer).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Animer les activités prévues au plan d'action auprès des enfants et du groupe d'enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Évaluer les retombées des activités réalisées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Réaliser des activités à prédominance socioaffective et morale

AEP 232-083

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE

Pour plus de détails, vous référer à la page 6.

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE — TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR — ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan des habiletés sociales et affectives et sur le plan du jugement moral;
- l'analyse des comportements observés;
- l'établissement d'un plan d'action;

Et d'une tâche en milieu de travail portant sur :

- l'animation d'activités prévues au plan d'action;

Et d'un entretien portant sur :

- l'évaluation des retombées des activités réalisées.
-

CR-3 TÂCHE ENREGISTRÉE SUR VIDÉO — ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan des habiletés sociales et affectives et sur le plan du jugement moral;
- l'analyse des comportements observés;
- l'établissement d'un plan d'action.

Et d'une tâche enregistrée sur vidéo portant sur :

- l'animation d'activités prévues au plan d'action.

Et d'un entretien portant sur :

- l'évaluation des retombées des activités réalisées.
-

Réaliser des activités à prédominance psychomotrice

AEP 232-093

FICHE DESCRIPTIVE**AUTOÉVALUATION****Information sur la compétence**

Observer et analyser les comportements sur le plan des habiletés sociales et affectives et sur le plan du jugement moral, établir un plan d'action, animer les activités prévues et évaluer les retombées des activités.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
Auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire, multi-âges et provenant de groupes multiculturels :				
1. Observer l'enfant et le groupe d'enfants sur le plan des habiletés psychomotrices.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Analyser les comportements observés (liens entre le développement de l'enfant et les problèmes courants).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Établir le plan d'action visant le développement psychomoteur (activités à mettre en place, liens avec les aspects à développer).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Animer les activités prévues au plan d'action auprès des enfants et du groupe d'enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Évaluer les retombées des activités réalisées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

Réaliser des activités à prédominance psychomotrice

AEP 232-093

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE

Pour plus de détails, vous référer à la page 6.

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE — TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR — ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan des habiletés psychomotrices;
- l'analyse des comportements observés;
- l'établissement d'un plan d'action.

Et d'une tâche en milieu de travail portant sur :

- l'animation d'activités prévues au plan d'action.

Et d'une tâche en milieu de travail portant sur :

- l'évaluation des retombées des activités réalisées.
-

CR-3 TÂCHE ENREGISTRÉE SUR VIDÉO — ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan des habiletés psychomotrices;
- l'analyse des comportements observés;
- l'établissement d'un plan d'action.

Et d'une tâche en milieu de travail portant sur :

- l'animation d'activités prévues au plan d'action.

Et d'un entretien portant sur :

- l'évaluation des retombées des activités réalisées.
-

Réaliser des activités à prédominance cognitive

AEP 232-103

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence | Observer et analyser les comportements sur le plan des habiletés cognitives, établir un plan d'action, animer les activités prévues et évaluer les retombées des activités.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
Auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire, multi-âges et provenant de groupes multiculturels :				
1. Observer l'enfant et le groupe d'enfants sur le plan des habiletés cognitives.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Analyser les comportements observés (liens entre le développement de l'enfant et les problèmes courants).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Établir le plan d'action visant le développement cognitif (activités à mettre en place, liens avec les aspects à développer).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Animer les activités prévues au plan d'action auprès des enfants et du groupe d'enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Animer les activités prévues au plan d'action auprès des enfants et du groupe d'enfants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE

Pour plus de détails, vous référer à la page 6.

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE — TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR — ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan des habiletés cognitives;
- l'analyse des comportements observés;
- l'établissement d'un plan d'action;

Et d'un entretien portant sur :

- l'évaluation des retombées des activités réalisées.
-

CR-3 TÂCHE ENREGISTRÉE SUR VIDÉO — ENTRETIEN

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan des habiletés cognitives;
- l'analyse des comportements observés;
- l'établissement d'un plan d'action.

Et d'une tâche enregistrée sur vidéo portant sur :

- l'animation d'activités prévues au plan d'action;

Et d'un entretien portant sur :

- l'évaluation des retombées des activités réalisées.
-